

Code Postal : 31360

Téléphone 05 61 90 02 25

Télécopie 05 61 90 07 88

Courriel : mairie-de-boussens@wanadoo.fr

Présents : MM. SANS, RAMEAU, Mmes GERARD
SAINT-SUPERY, MM. RIVIERE, AMOUROUX, LIVOTI,
Mmes DALLA-ZANNA, TOUZANNE, M.PIZZATO,
Mme AIMONE-CAT, M. ROUCH, Mme CAHUZAC.



Absente : Mme TONELLO

Secrétaire de séance : Madame DALLA-ZANNA Rosanna

Ouverture de la séance à 20 h 35.

ORDRE DU JOUR

- Le compte rendu du Conseil Municipal du 25/01/2018 est adopté à l'unanimité des membres présents.

1°- **Rénovation éclairage intérieur et extérieur de la salle de sports** dans un objectif d'économie d'énergie (75 %). L'entreprise ERD d'Eaunes réaliserait ces travaux pour un montant H.T de **19 016,20 €**. Une aide financière sera demandée auprès du Conseil Départemental.
Décision adoptée à l'unanimité des membres présents.

2°- Monsieur le Maire informe l'assemblée que le tuteur de Monsieur Bazerque Robert propriétaire du Café des Sports a accepté de **vendre à la Commune** pour le prix de **94 000 €** selon l'évaluation de France Domaines.
Décision adoptée à l'unanimité des membres présents.

3°- Monsieur le Maire présente **l'avant-projet définitif de la construction de l'ensemble immobilier de 8 logements** au centre du village.

4°- Monsieur le Maire propose de relancer le **dispositif « voisins vigilants »** et donne lecture de la note qu'il propose de distribuer à la population.

5°- Une réflexion sur les **orientations budgétaires** est faite et Monsieur le Maire propose de reconduire pour 2018 le montant des subventions versées en 2017 et de rajouter une ligne « déplacements » pour l'Impact Karaté 31 d'un montant de **2 000 €**.
Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

6° - L'organisation du bureau de vote des 11 et 18 mars 2018 a été faite.

7° - **Questions diverses** :

Un point a été fait sur les animations passées et à venir :

- Vernissage Médiathèque le **21.02.2018** à 17 h 30.
- Remise livret citoyen le **21.02.2018** à 18 h.
- Voyage en Suisse du **9 au 13 mai 2018**.
- Fête locale.
- Forum des associations : **08/09/2018**.

L'ordre du jour étant épuisé et aucune question n'étant soulevée la séance est levée à 23 h 10.

Boussens, le 13 Février 2018

Le Maire,
SANS

